

| Convention GPV
| Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis

Ce GPV s'inscrit dans la poursuite du grand projet urbain (GPU) du XI^e plan, en cherchant à donner à l'intervention un caractère plus global et plus proche de la population, et en élargissant son périmètre à d'autres quartiers.

[Axes prioritaires

– **Améliorer la vie quotidienne des habitants et renforcer l'attractivité des quartiers**

- Par une meilleure gestion urbaine de proximité
- Par un habitat adapté : > dans l'habitat ancien, réalisation d'actions innovantes
> dans l'habitat social : création d'un observatoire du logement social

– **Adapter les services publics aux besoins de la population**

- Développer l'implantation des services publics pour répondre aux exigences de proximité et de médiation (maison de services publics, transports)
- Améliorer le maillage du territoire en équipements sportifs et socioculturels (gymnases, médiathèques)
- Développer un projet éducatif pour le territoire, notamment autour de la déscolarisation et de la parentalité
- Accroître la mobilité, améliorer les conditions de transport en commun ou d'accès aux entreprises, travailler sur les liaisons intercommunales, améliorer l'environnement et réduire les nuisances sonores, requalifier les grands axes de circulation

– **Garantir la tranquillité publique et prévenir la délinquance**

- Mettre en place une police de proximité, un observatoire de la délinquance et poursuivre la démarche intercommunale du contrat local de sécurité
- Favoriser la prévention de la délinquance

– **Améliorer le cadre de vie : poursuivre le projet urbain du GPU**

- S'appuyer sur les démarches de développement (La Plaine-Saint-Denis, Roissy) pour restructurer durablement les territoires les plus en difficulté
- Mixer les projets intercommunaux structurants et les projets localisés, plus ponctuels, visant à une meilleure qualité urbaine

– **Soutenir le développement économique du territoire**

- Soutenir la création et le développement des entreprises par le renforcement de la maison de l'initiative économique locale (MIEL), les créations d'un centre de ressources des métiers de la maintenance, de pépinières d'entreprises et d'une plateforme d'initiatives locales
- Favoriser la mutation des friches industrielles

– **Optimiser les retombées du territoire en matière d'emploi et de formation**

- Utiliser les travaux lancés dans le cadre du grand projet de ville comme source d'emploi
- Utiliser le développement économique au profit des habitants (PLIE, GIP Emploi)

– **Développer le commerce de proximité**

- Créer un service de développement commercial en lien avec le projet du centre commercial de la Porte d'Aubervilliers